

Canada - Europe
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Europe

OSCE PA

AP OSCE

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire de
l'OSCE des élections parlementaires au Kazakhstan**

**Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de
l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
(AP OSCE)**

Kazakhstan

18 août 2007

Rapport

Les sénateurs Consiglio Di Nino et Percy Downe, accompagnés de Jean-Rodrigue Paré, de la Bibliothèque du Parlement, ont participé à la Mission internationale d'observation des élections législatives au Kazakhstan (MIOÉ) qui se sont tenues le 18 août 2007.

La MIOÉ était une initiative conjointe de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – incluant le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE et l'Assemblée parlementaire (AP) de l'OSCE – et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Elle a été déployée à l'invitation du gouvernement du Kazakhstan, conformément aux engagements pris par l'ensemble des États participants de l'OSCE.

L'équipe du BIDDH comprenait 22 experts et 36 observateurs à long terme qui ont été déployés dans toutes les régions du pays à partir du 13 juillet, ainsi que 381 observateurs à court terme qui ont observé le déroulement du scrutin le 18 août. À ces derniers se sont ajoutés 68 parlementaires qui ont agi à titre d'observateurs à court terme, dont 61 membres de l'AP de l'OSCE et sept membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Suite à la recommandation du président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, M. Goran Lenmarker, le sénateur Di Nino a été nommé Coordinateur spécial de la MIOÉ par le président-en-exercice de l'OSCE, le ministre des Affaires étrangères d'Espagne, M. Miguel Angel Moratinos. À ce titre, le sénateur Di Nino était à la tête de l'ensemble des 449 observateurs à court terme, et chargé de présenter le rapport préliminaire au nom de l'OSCE lors de la conférence de presse à Astana le 19 août. Le sénateur Consiglio Di Nino agissait également comme chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Le sénateur Percy Downe a agi à titre d'observateur à court terme pour l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Le rapport préliminaire complet est disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.oscepa.org/admin/getbinary.asp?FileID=1762>.

Respectueusement soumis,

Sénateur Consiglio Di Nino
Directeur – OSCE

Association parlementaire Canada-Europe

ANNEXE 1

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE)
ACTIVITÉ	Mission d'observation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE des élections parlementaires au Kazakhstan
DESTINATION	Kazakhstan
DATES	18 août 2007
DÉLÉGATION	
SÉNAT	Sénateur Consiglio Di Nino Sénateur Percy Downe
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Jean-Rodrigue Paré
PERSONNEL	
TRANSPORT	32 226 \$
HÉBERGEMENT	3 945 \$
HOSPITALITÉ	0 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	1,783 \$
CADEAUX OFFICIELS	75 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	845 \$
TOTAL	38 874 \$

ANNEXE 2

Communiqué de presse de la Mission internationale d'observation des élections législatives du 18 août 2007 au Kazakhstan⁽¹⁾

« Même si on a noté des progrès encourageants au cours des élections parlementaires de 2007 au Kazakhstan, il y a des normes internationales qui n'ont pas été observées, notamment en ce qui a trait au dépouillement des voix et à certains éléments du nouveau cadre législatif », a conclu la Mission internationale chargée de surveiller le déroulement des élections du 18 août.

Les électeurs ont voté dans le calme et les observateurs n'avaient que de bons mots sur le déroulement du scrutin. Par contre, le dépouillement des voix laissait à désirer dans plus de 40 p. 100 des bureaux de scrutin visités, en raison surtout de problèmes de procédure et du manque de transparence.

« Exception faite des quelques préoccupations exprimées dans le rapport, je pense que ces élections continuent de pousser le Kazakhstan sur la voie de la démocratie », a indiqué le sénateur Consiglio Di Nino, coordonnateur spécial des observateurs à court terme de l'OSCE et chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

David Wilshire, chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a tenu ces propos : « La mise en place d'une démocratie est une longue et difficile entreprise, mais les Kazakhs font des progrès. Je ne suis pas étonné de constater qu'il y a encore beaucoup à faire, mais je trouve attristant que certaines questions fondamentales posent encore problème ».

L'ambassadeur Lubomir Kopaj, qui est à la tête de la mission d'observation à long terme des élections du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, a souligné que la réforme de la loi électorale, interrompue par les élections hâtives, doit reprendre dès que possible. « Les autorités ont affiché une certaine volonté d'amélioration du processus électoral, mais d'après ce que nous avons vu, il reste encore bien des choses à améliorer au Kazakhstan ».

Au cours de la période qui a précédé les élections, les candidats ont été mieux à même de transmettre leurs messages aux électeurs, et la liste des candidats n'excluait aucun groupe. La Commission électorale centrale a fait preuve de transparence et elle a pris de nombreuses décisions dans le but de réguler le processus électoral, en plus d'accomplir beaucoup de travail de sensibilisation auprès des électeurs. Les observateurs ont eu droit à une bonne collaboration de la part des autorités.

Cependant, une combinaison de dispositions législatives restrictives empêche encore la création d'un régime politique multipartite et diminue le degré de responsabilité des élus à l'endroit des électeurs qu'ils représentent. Notons, par exemple, l'existence d'un seuil élevé à atteindre pour être représenté au Parlement, le fait que les partis choisissent les

⁽¹⁾ Source : Version anglaise à (<http://www.oscepa.org/index.aspx?articleid=+367+367&newsid=324>).

candidats qui siégeront au Parlement uniquement après les élections et les restrictions abusives du droit de se porter candidat à une élection.

Signalons en outre que neuf des 107 sièges à la Chambre basse du Parlement ne sont pas soumis au suffrage universel, mais accordés d'office, et que le parti Nour Otan au pouvoir a profité d'un traitement de faveur de la part des autorités et des médias d'État.

ANNEXE 3

Déclaration du sénateur Consiglio Di Nino lors de la conférence de presse tenue à Astana, le dimanche 19 août 2007

Bonjour,

Permettez-moi d'abord de remercier sincèrement les autorités du Kazakhstan pour le chaleureux accueil qu'elles ont réservé à la Mission internationale d'observation et pour la collaboration étroite qu'elle nous a accordée au cours des dernières semaines. Ce fut pour moi une expérience passionnante de rencontrer cette semaine la population amicale de ce pays dynamique qu'est le Kazakhstan.

Je voudrais ensuite remercier le président de l'OSCE, le ministre des Affaires étrangères d'Espagne, Monsieur Moratinos, de m'avoir nommé coordonnateur spécial des observateurs à court terme et porte-parole de l'OSCE aujourd'hui. C'est un honneur d'être ici devant vous. Je tiens à dire merci aux 500 observateurs internationaux venus de 47 pays qui ont travaillé très fort pour vous présenter un compte rendu objectif de ces élections importantes. Ils ont accompli un excellent travail. Et j'aimerais aussi remercier mes collègues qui m'accompagnent sur cette tribune aujourd'hui, David Wilshire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et Lubomir Kopaj de l'OSCE/BIDDH, pour leur excellente collaboration tout au long de cette ambitieuse entreprise.

Parlons maintenant des élections, et je tiens à souligner que ce ne sont que des conclusions préliminaires.

Malgré les préoccupations exprimées dans l'Énoncé des constatations et des conclusions préliminaires, les élections représentent un pas de plus du Kazakhstan vers la démocratie.

Nous avons constaté des progrès, mais aussi certains problèmes. Sur le plan législatif et constitutionnel, on s'inquiète du fait que les membres du Majilis ne sont pas tous élus, ainsi que du système de représentation proportionnelle et du seuil de 7 p. 100 des voix que les partis doivent franchir pour avoir un siège au Parlement.

Le déroulement de la campagne électorale constituait nettement un progrès. Les partis pouvaient généralement exprimer librement et ouvertement leurs vues aux électeurs, notamment à l'occasion de débats télévisés. On a eu droit à une très bonne collaboration de la part de la Commission électorale centrale.

De façon presque unanime, les observateurs n'avaient que des bonnes paroles pour le mécanisme de votation, le jour du scrutin. Ils ont loué le professionnalisme des fonctionnaires électoraux et l'organisation des élections.

Il est cependant devenu difficile, après la fermeture des bureaux de scrutin, de bien voir ce qui se passait, surtout la façon dont on a procédé pour le dépouillement des voix.

Plus de 40 p. 100 des rapports à ce sujet étaient négatifs, ce qui jette malheureusement une ombre sur l'évaluation généralement positive de ces élections.

En conclusion, je veux exprimer encore une fois toute ma gratitude au gouvernement du Kazakhstan pour ce privilège unique qu'il nous a accordé et offrir mes meilleurs voeux à tous les Kazakhs.

Merci.